



Au lendemain du salon Rééduca l'ONREK organise une formation pour les jeunes diplômés / étudiants en kinésithérapie.

Cette formation est pour eux l'occasion de tout comprendre sur l'installation, les modes d'exercice, la formation et les pratiques courantes en une journée !

Découvrez le planning précis en pièce jointe.

Cette journée se déroulera le **dimanche 6 octobre 2019 de 8h-18h à l'hôtel napoléon, 40 avenue de friedland, 75008 paris**. Le tarif est de **25€** pour les diplômés et de **10€** pour les étudiants.

Retrouvez toutes les informations sur l'évènement
facebook <https://www.facebook.com/events/2430499193894757/>

N'hésitez pas à partager cette information et à vous inscrire dès maintenant (les places son limitées) en envoyant un mail à secretariat@onrek.fr ou en appelant le 0145358245.

Bien cordialement,

L'équipe de l'ONREK

Répartition horaire

8h-9h	Petit déjeuner		
	Mode d'exercice		
9h-10h	Les différents statuts d'exercice libéral (remplaçant, assistant, titulaire) : Y. TOURJANSKI	Comment créer sa société (SCM, SEL, SCP...) ? M. MULON	Et si on travaillait avec les autres professionnels de santé ? (ESP, MSP, CPTS) A. PEREZ
10h-10h15	Pause		
	Institution		
10h15-11h15	Ordre / CPAM : Y. TOURJANSKI / C. AUBRY	URPS : G. RALL	Syndicat : M. MULON
11h15-11h30	Pause		
	Installation		
11h30-12h30	Bien commencer son exercice libéral C. AUBRY	Et si on travaillait mieux pour gagner plus ? G. RALL	Diversifier ses revenus l'exercice non conventionné M. MULON
12h30-14h	Repas		
	Kinésithérapie de demain		
14h-15h	Prévention : C. BORDIER	Engagements : G. RALL	E-santé : D. CHERUBIN / A. PEREZ
15h-15h15	Pause		
	Vie Conventiennelle		
15h15-16h15	Savoir bien coter ses actes pour ne pas craindre la CPAM C. AUBRY	Comment utiliser le zonage à son avantage ? Y. TOURJANSKI	La CPAM : amie ou ennemie ? C. BORDIER
16h15-16h30	Pause		
	Formation		
16h30-17h30	La formation continue : un droit et un devoir G. RALL	Gérer sa comptabilité au quotidien C. BORDIER	Construire son parcours de formation tout au long de sa carrière A. PEREZ
17h30-18h	Cloture de la journée		